



Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2013
Dépôt légal - Bibliothèque et Archives Canada, 2013
ISSN 1920-6208 (en ligne)

TABLE DES MATIÈRES

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 1	3
ACTION 1	3
ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 1	4
ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 1	5
ACTION 2	5
ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 2	6
ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 2	7
ACTION 3	7
ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 2	8
ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 3	9
ACTION 4	9
ACTION 5	9
ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 3	10
ACTION 6	10
ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 3	11
ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 3	12
ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 5	13
ACTION 7	13
ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 5	14
ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 5	15
ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 7	16
ACTION 8	16
ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 7	17
ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 8	18
ACTION 9	18
ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 9	19
ACTION 10	19

Orientation gouvernementale 1

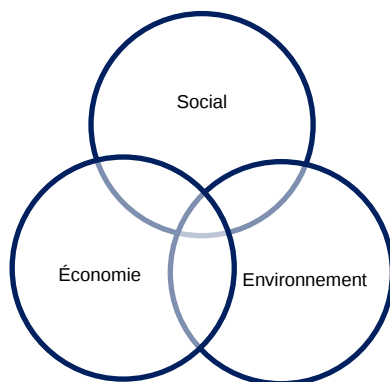
Informer – sensibiliser - éduquer – innover

Objectif gouvernemental 1

Mieux faire connaître le concept et les principes de développement durable et favoriser le partage des expériences et des compétences en cette matière ainsi que l'assimilation des savoirs et savoir-faire qui en facilitent la mise en œuvre.

Objectif organisationnel 1

Faire connaître aux employés le concept de développement durable et ses implications



Action 1

Mettre en œuvre des activités contribuant à la réalisation du Plan gouvernemental de sensibilisation et de formation du personnel de l'administration publique.

INDICATEUR 1 / Action 1

Pourcentage du personnel rejoint par les activités de sensibilisation au développement durable.

CIBLE

80 % du personnel d'ici 2011

Cette cible est atteinte.

Geste

Poursuivi ☒

Élaborer et offrir des activités de sensibilisation à la démarche et à la pratique du développement durable.

- Dépôt de la fiche de reddition de comptes du développement durable sur le site Web de l'Autorité ainsi que dans la rubrique « Développement durable » de notre intranet.
- Dépôt du Cadre de gestion environnementale 2011-2013 dans la rubrique « Développement durable » de notre intranet.
- Chroniques régulières dans le journal interne touchant le développement durable.

Orientation gouvernementale 1

Informier – sensibiliser - éduquer – innover

INDICATEUR 2 / Action 1

Pourcentage du personnel ayant acquis une connaissance suffisante de la démarche de développement durable pour la prendre en compte dans ses activités régulières.

CIBLE

50 % du personnel a une connaissance suffisante de la démarche de développement durable pour la prendre en compte dans ses activités régulières d'ici 2013.

Poursuivi ☒ Geste

Prendre part à des formations sur le développement durable.

- Participation à la formation portant sur la prise en compte des principes de développement durable dans la planification stratégique et à une séance de partage d'information où quatre ministères et organismes ont présenté l'outil de sensibilisation qu'ils ont développé pour leur personnel.

Annulé ☒ Geste

Vérifier le degré de connaissance du personnel face au concept de développement durable.

Le BCDD (Bureau de coordination du développement durable du ministère du Développement durable et des Parcs (MDDEP)) a mandaté l'Institut de la Statistique du Québec (ISQ) pour la réalisation d'une enquête visant à mesurer le taux de sensibilisation de la démarche de développement durable auprès des employés du secteur public québécois. L'obligation de réaliser ce sondage à l'intérieur de notre organisme n'est donc plus requise.

Objectif gouvernemental 4

Poursuivre le développement et la promotion d'une culture de la prévention et établir des conditions favorables à la santé, la sécurité et à l'environnement.

Objectif organisationnel 2

Promouvoir le développement de la santé physique et psychologique du personnel.

Orientation gouvernementale 1

Informier – sensibiliser - éduquer – innover

Action 2

Fournir au personnel un environnement de travail équilibré afin d'assurer la santé, la sécurité et la qualité de vie.

INDICATEUR 1 / Action 2

Nombre d'activités d'information tenues auprès du personnel favorisant la santé, la sécurité et la qualité de vie au travail.

CIBLE

Deux activités par an

Geste

Poursuivi ☒ Concevoir et diffuser l'information de prévention sur la santé, la sécurité et la qualité de vie au travail.

- Articles publiés dans le journal L'Autoroute (journal interne de l'Autorité) :
 - ✚ Vaccin pour l'influenza offert à l'ensemble du personnel.
 - ✚ Rappel de l'offre de service relative au Programme d'aide aux employés (PAÉ).
- Capsules Santé et mieux-être diffusées sur l'intranet.

Geste

Poursuivi ☒ Concevoir et diffuser des articles encourageant la mise en forme.

- Articles publiés dans le journal L'Autoroute (journal interne de l'Autorité)
 - ✚ Articles touchant des activités sportives auxquelles ont participé des membres de notre personnel en lien avec diverses causes sociales, et pour lesquelles l'Autorité a contribué financièrement : Défi Gratte-Ciel, Défi Pierre Lavoie, Virée du Mont St-Bruno et l'Éveil des plaines (dons ramassés et remis à la fondation du Rouge et Or de l'Université Laval), Marche de soutien aux collègues touchés par les inondations en Montérégie, Défi Entreprise à l'Université Laval, Tournoi de golf Autorité (levée de fonds pour Leucan), Événement « Skiez pour la vie » tenu au Centre de ski Le Relais.

Geste

Poursuivi ☒ Organiser des conférences midi sur les bonnes habitudes pour améliorer sa condition de vie générale.

- ✚ Tenue de « Conférences midi » sur nos deux sites :
 - ✚ Conférence « Reconnaître et traiter les blessures sportives » donnée par Catherine l'Italien.
 - ✚ Conférence sur la course à pied donnée par l'éducateur physique Jacques Mainguy.

Orientation gouvernementale 2

Réduire et gérer les risques pour améliorer la santé, la sécurité et l'environnement

Geste

- Poursuivi** ☒ Développer des ententes avec des fournisseurs pour encourager les activités physiques.
- Nous avons actuellement des ententes avec certains fournisseurs pour le remboursement d'une partie des activités physiques admissibles.

INDICATEUR 2 / Action 2

Proportion des acquisitions de matériel effectuées pour le personnel prenant en compte les critères favorisant la santé, la sécurité et la qualité de vie au travail.

CIBLE

80 % des acquisitions de matériel

Cette cible est atteinte, mais l'Autorité maintient son engagement à cet égard.

Geste

- Complété** ☒ Prendre en compte les critères ergonomiques dans l'acquisition de mobilier pour le personnel.

Geste

- Complété** ☒ Prendre en compte les éléments environnementaux pour assurer un environnement de travail adéquat au personnel (éclairage, température, qualité de l'air).
- Vérification de la qualité de l'air au bureau sur les deux sites par une firme externe et information transmise aux membres du personnel dans le journal interne.

Objectif gouvernemental 4

Poursuivre le développement et la promotion d'une culture de la prévention et établir des conditions favorables à la santé, à la sécurité et à l'environnement.

Objectif organisationnel 3

Contribuer à l'amélioration de la santé physique et psychologique du personnel.

Orientation gouvernementale 2

Réduire et gérer les risques pour améliorer la santé, la sécurité et l'environnement

Action 3

Offrir des moyens permettant d'améliorer la santé physique et psychologique du personnel.

INDICATEUR 1 / Action 3

Taux de participation du personnel à des activités d'amélioration de la santé physique et psychologique

CIBLE

D'ici 2013, augmenter de 10 % le nombre d'employés participant aux activités liées à la santé organisées par l'Autorité.

Cette cible est atteinte, mais l'Autorité maintient son engagement à cet égard.

Geste

Poursuivi ☒

Contribuer financièrement à des activités de mise en forme.

- Virée Mont Saint-Bruno, Grand Défi Sports Experts PEPS, Défi Pierre Lavoie, Défi Gratte-Ciel, événement « Skiez pour la vie », tournoi de golf de l'Autorité (levée de fonds pour Leucan, etc.).
- Remboursement d'une partie des frais d'inscription à une activité physique.

Geste

Poursuivi ☒

Organiser des activités contribuant à la santé à l'heure du midi.

- Tenue de groupes Weight Watchers en milieu de travail.
- Prêt d'un local pour la tenue de cours de yoga.
- Tenue de conférence sur les thèmes suivants :
 - ✚ Conférence « Reconnaître et traiter les blessures sportives » donnée par Catherine l'Italien.
 - ✚ Conférence sur la course à pied donnée par l'éducateur physique Jacques Mainguy.

Geste

Poursuivi ☒

Introduire un Programme de sensibilisation à la santé globale.

Le programme «santé et mieux-être » a été mis en place en février 2011 et il a pour objectif de promouvoir auprès du personnel de l'Autorité :

- ✚ L'importance de pratiquer des activités physiques;
- ✚ L'adoption de saines habitudes de vie quotidiennes;
- ✚ Les services du programme d'aide aux employés;
- ✚ La vaccination contre la grippe saisonnière;
- ✚ Les mesures de secourisme en milieu de travail.

Geste

Complété ☒

Mettre en place un processus de compilation des statistiques de participation aux activités.

- Une compilation systématique est effectuée pour chaque activité par la Direction des ressources humaines.

Orientation gouvernementale 2

Réduire et gérer les risques pour améliorer la santé, la sécurité et l'environnement

Résultats 2011-2012

Les cibles déterminées par l'Autorité sont atteintes, mais l'Autorité maintient son engagement à cet égard et poursuit donc la mise en place des gestes identifiés à son plan d'action.

Indicateur 1 / Action 2 : Nombre d'activités d'information tenues auprès du personnel favorisant la santé, la sécurité et la qualité de vie au travail.

Par le biais de la section Santé et Mieux-Être de son site intranet, l'Autorité publie de façon régulière des capsules faisant la promotion de la santé, de la sécurité et de la qualité de vie au travail.

Au cours de la deuxième année d'existence du Programme « Santé Mieux-être », la Direction générale des ressources humaines de l'Autorité a poursuivi la mise en place d'activités visant la santé globale du personnel. Mentionnons la tenue de deux conférences midi intitulée « Reconnaître et traiter les blessures sportives » et « La course à pied ». Notons aussi la tenue de groupes Weight Watchers en milieu de travail et le prêt d'un local pour la tenue de cours de yoga durant l'heure du midi.

Outre les conférences midi, des interventions plus ciblées ont été rendues disponibles aux employés (ex : bilans médicaux) visant à leur fournir une évaluation globale de leur santé.

Par son offre variée d'activités, le programme de Santé Mieux-être de l'Autorité a pour but d'inciter, voire de faciliter la prise de conscience de ses employés sur l'importance de pratiquer des activités physiques en dehors des heures de travail ainsi que d'adopter de saines habitudes de vie au quotidien. La forte participation de l'ensemble du personnel aux activités offertes par le programme confirme sa raison d'être.

Par ailleurs, comme par le passé, l'Autorité a rendu disponible le vaccin pour l'influenza pour l'ensemble de son personnel sur chacun de ses sites.

Indicateur 1 / Action 3 : Taux de participation du personnel à des activités d'amélioration de la santé physique et psychologique

Le taux de participation du personnel s'est maintenu à un haut niveau pour une 2^e année consécutive. Ceci s'explique par l'offre constamment renouvelée d'activités du programme Santé Mieux-être :

- Année 2008-2009 : 219 participations
- Année 2009-2010 : 250 participations
- Année 2010-2011 : 754 participations
- Année 2011-2012 : 757 participations

Orientation gouvernementale 3

Produire et consommer de façon responsable

Objectif gouvernemental 6

Appliquer des mesures de gestion environnementale et une politique d'acquisition écoresponsable au sein des ministères et des organismes gouvernementaux.

Objectif organisationnel 4

Favoriser l'instauration de pratiques écoresponsables dans les opérations quotidiennes de l'Autorité et dans les travaux liés à sa mission.

Action 4

Mettre en œuvre des pratiques et des activités contribuant aux dispositions de la Politique pour un gouvernement écoresponsable.

Geste

Complété ☒

Concevoir un système ou un cadre de gestion environnementale.

INDICATEUR 1 / Action 4

État d'avancement de la mise en œuvre d'un cadre ou d'un système de gestion environnementale, de mesures contribuant à l'atteinte des objectifs nationaux de gestion environnementale et de la mise en œuvre de pratiques d'acquisitions écoresponsables.

CIBLE

Avoir proposé un cadre de gestion environnementale en 2011.

CIBLE

Mise en œuvre de dix mesures ou activités pour contribuer directement à l'atteinte des objectifs nationaux de gestion environnementale d'ici 2011.

Le Cadre de gestion environnementale 2011-2013 de l'Autorité a été finalisé le 8 décembre 2011. Il est assorti d'un Plan de gestion environnementale qui comporte la mise en œuvre de 14 mesures qui favorisent l'instauration de pratiques écoresponsables dans nos opérations quotidiennes et dans les travaux liés à notre mission.

Objectif gouvernemental 6

Appliquer des mesures de gestion environnementale et une politique d'acquisitions écoresponsables au sein des ministères et des organismes gouvernementaux.

Objectif organisationnel 5

Améliorer les pratiques d'achat de l'Autorité.

Action 5

Favoriser les achats écoresponsables.

Geste

Poursuivi ☒

Intégrer des critères sociaux et environnementaux dans la sélection des fournisseurs et dans le processus d'appel d'offres.

Ex. : De façon générale, les appels d'offres de l'Autorité contiennent une clause vérifiant l'implication des soumissionnaires en termes de développement durable.

Orientation gouvernementale 3

Produire et consommer de façon responsable

INDICATEUR 1/ Action 5

Nombre de pratiques d'acquisitions éco responsables

CIBLE D'ICI 2013

Mettre en place deux pratiques d'acquisitions éco responsables d'ici 2011.

Cette cible est atteinte, mais l'Autorité maintient son engagement à cet égard.

Poursuivi ☒ Résultats

- Nous poursuivons les pratiques éco responsables suivantes :
 - ✚ Implantation à la Surintendance de la solvabilité, d'un logiciel permettant la gestion électronique des dossiers de surveillance.
 - ✚ Implantation d'un webinaire pour faciliter la tenue de formation en ligne à la Direction des ressources humaines.
 - ✚ Retour de toutes les cartouches d'impression utilisées par la Direction des technologies de l'information à notre fournisseur qui a mis en place un programme de recyclage des fournitures s'engageant à ce qu'aucune cartouche ne soit envoyée vers un site d'enfouissement.
- Les pratiques éco responsables suivantes ont été mises en place au cours de l'année 2011-12 :
 - ✚ À la Direction principale des ressources matérielles, mise en place du paiement de facture par dépôt direct dans le compte des fournisseurs qui adhèrent à ce service.
 - ✚ Mise en place du versement par dépôt direct des paiements aux partenaires du Fonds pour l'éducation et la saine gouvernance.

Objectif gouvernemental 9

Appliquer davantage l'écoconditionnalité et la responsabilité sociale dans les programmes d'aide publics et susciter leur implantation dans les programmes des institutions financières.

Objectif organisationnel 6

Promouvoir la responsabilité sociale dans les projets éducatifs parrainés par l'Autorité.

Action 6

Financer, grâce au Fonds pour l'éducation et la saine gouvernance, des projets ayant un impact positif sur les affaires au Québec, en termes de responsabilité sociale.

INDICATEUR 1 / Action 6

Nombre de projets financés par l'Autorité prenant en compte des critères de responsabilité sociale.

CIBLE D'ICI 2013

Accroître le nombre de projets financés par le Fonds pour l'éducation et la saine gouvernance prenant en compte des critères de responsabilité sociale d'ici 2013.

Complété ☒ Geste

Mettre à jour la mission et les objectifs du Fonds pour y inclure des critères de responsabilité sociale.

Orientation gouvernementale 3

Produire et consommer de façon responsable

Complété ☒ Résultats

Un total de 4 principes de développement durable a été intégré dans le processus d'évaluation des projets soumis au Fonds pour l'éducation et la saine gouvernance lors de l'appel de projets se terminant le 30 mars 2012.

Complété ☒ Geste

Promouvoir des critères de responsabilité sociale.

Résultats 2011-2012

Indicateur 1 / Action 4 : État d'avancement de la mise en œuvre d'un cadre ou d'un système de gestion environnementale, de mesures contribuant à l'atteinte des objectifs nationaux de gestion environnementale et de la mise en œuvre de pratiques d'acquisitions écoresponsables.

Le Cadre de gestion environnementale 2011-2013 de l'Autorité a été finalisé le 8 décembre 2011. Il a par la suite été diffusé dans notre journal interne et a été déposé sur notre intranet.

Ce cadre est assorti d'un plan de gestion environnementale qui prévoit la mise en place de 14 activités pour contribuer directement à l'atteinte des objectifs nationaux de gestion environnementale. Au 31 mars 2012, 4 de ces activités avaient été accomplies.

Indicateur 1 / Action 5 : Nombre de pratiques d'acquisitions écoresponsables

L'Autorité poursuit l'implantation de son plan d'action de développement durable en demeurant vigilante dans l'amélioration de ses façons de faire dans ce domaine.

Ainsi, l'Autorité a notamment posé les actions suivantes :

- Mise en place du paiement de facture par dépôt direct dans le compte des fournisseurs qui adhèrent à ce service.
- Mise en place du versement par dépôt direct des paiements aux partenaires du Fonds pour l'éducation et la saine gouvernance.
- L'Autorité maintient son soutien aux modes de transport alternatif, en informant son personnel de la disponibilité d'endroits pour l'entreposage de leurs vélos et par la prise d'entente avec des fournisseurs externes pour l'accès à un service de douches.
- Poursuite de la virtualisation de nos serveurs afin de réduire le nombre de nos serveurs physiques. Entre le 1^{er} avril 2011 et le 31 mars 2012, nous avons éteint cinq serveurs additionnels. C'est un projet en continu, l'Autorité prévoit poursuivre dans cette voie pour 2012-13 également.
- Achat d'au moins 80 % de nos papiers et de nos fournitures de bureau contenant des fibres post consommation.
- Mise en place d'une directive visant l'édition écologique des publications de l'Autorité.
- Taux d'acquisition de 80 % d'ordinateurs et d'écrans répondant aux critères EPEAT.

Orientation gouvernementale 3

Produire et consommer de façon responsable

Indicateur 1 / Action 6 : Financer, grâce au Fonds pour l'éducation et la saine gouvernance, des projets ayant un impact positif sur les affaires au Québec, en termes de responsabilité sociale.

Un total de 4 principes de développement durable a été intégré dans le processus d'évaluation des projets soumis au Fonds pour l'éducation et la saine gouvernance (FESG) lors de l'appel de projets se terminant le 30 mars 2012. Chaque demandeur devait démontrer que les 4 principes de développement durable ciblés avaient été intégrés dans le déroulement de leur projet. Ces 4 principes sont : accès au savoir, santé et qualité de vie, participation et engagement et finalement production et consommation responsables. L'Autorité, par l'entremise du FESG, souhaite ainsi soutenir des projets qui intègrent des pratiques de développement durable.

Orientation gouvernementale 5

Répondre aux changements démographiques

Objectif gouvernemental 15

Accroître le niveau de vie.

Objectif organisationnel 7

Maintenir et améliorer la connaissance des produits et services financiers.

Action 7

Favoriser l'augmentation du niveau de vie des Québécois par la mise en œuvre d'activités contribuant à informer les consommateurs de produits et services financiers.

INDICATEUR 1 / Action 7

Nombre d'activités d'information aux consommateurs de produits et services financiers.

CIBLE D'ICI 2013

Deux activités par an.

Complété ☒ Résultat

Cette cible est atteinte, l'Autorité maintient toutefois son implication à ce chapitre.

Poursuivi ☒ Geste

Concevoir et diffuser de l'information.

Ex. : Sorties de l'équipe mobile de conférenciers, Webinaires pour les consommateurs en régions éloignées, série de trois brochures en valeurs mobilières, campagne de sensibilisation à grande échelle, Bourstad, guide de planification de la retraite, information pour les investisseurs adaptée pour les personnes handicapées visuelles (audiothèque).

Complété ☒ Geste

Promouvoir les projets éducatifs du Fonds pour l'éducation et la saine gouvernance.

Le FESG contribue à la réalisation de notre mission. Il a un caractère multisectoriel et vise tous nos secteurs d'activité.

Depuis sa création en 2004, le FESG a accepté de soutenir 107 projets pour plus de 14,5 millions de dollars en finançant des projets axés sur la protection et l'éducation des investisseurs, la promotion de la gouvernance et l'amélioration des connaissances.

L'information est disponible sur notre site Web.

Résultats 2011-12

Indicateur 1 / Action 7 : Nombre d'activités d'information aux consommateurs de produits et services financiers

Pour 2011-2012, l'Autorité a consacré beaucoup d'efforts à accroître sa présence en région, notamment par le biais de conférences et Webinaires. Au cours de l'année, des conférences et Webinaires ont été offerts dans les Cégeps de Chibougamau, Drummondville, La Pocatière, Lévis, Trois-Rivières, Sainte-Foy et Rimouski. En mars, lors du *Mois de la prévention de la fraude*, un publiereportage de prévention a été publié dans 19 hebdomadaires, incluant toutes les régions administratives du Québec.

Orientation gouvernementale 5

Répondre aux changements démographiques

Par ailleurs, pour assurer une présence accrue et accentuer notre visibilité auprès de l'ensemble de notre clientèle, nous participons à divers salons et colloques :

Clientèle aînée et grand public

- Congrès annuel de la FADOQ;
- Assemblée générale de l'Association québécoise des retraité(e)s des secteurs public et parapublic (AQRP);
- Rencontre de l'AREQ (Association des retraités de l'enseignement du Québec);
- Salon du vieillissement actif;
- Campagne de prévention de la fraude via Internet et les médias sociaux et une fausse compagnie BlueHedge Investissements, en collaboration avec les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM).

Clientèle jeunesse

L'Autorité s'assure de sensibiliser les jeunes à l'importance d'acquérir de saines habitudes financières et aux dangers liés à l'endettement et au surendettement. En plus des présentations offertes dans certains cégeps de la province, la promotion du site jeunesse « tesaffaires.com » est faite auprès des jeunes, des parents et des enseignants lors d'événements jeunesse.

- Salon national de l'éducation et de l'emploi de Montréal;
- Congrès de l'enseignement en univers social;
- Concours Bourstad, simulation boursière sur Internet ;
- Congrès annuel de la Fédération des comités de parents.

L'Autorité a également élaboré des projets de diffusion à grande échelle :

- Campagne télé, Web, radiophonique et imprimée « 5bonnesquestions.ca » qui combine une publicité de 30 secondes et un site Web qui invitent les consommateurs à se poser 5 bonnes questions avant d'investir.
- Partenariat avec le Groupe Quebecor et TVA (émissions à Canal Argent, Capsules vidéo informatives diffusées sur TVA, LCN et Canal Argent ; une série d'articles dans le Journal de Montréal, le 7 jours, Moi & Cie et Les idées de ma maison).
- Publi-reportages dans l'Actualité Rogers et dans Le Devoir à l'occasion du *Mois de la prévention de la fraude*.
- Série de quatre articles dans le magazine Le Bel Âge.

Nouvelles brochures en 2011-2012 :

Série de trois brochures en valeurs mobilières :

- Comment faire le point sur vos finances personnelles?
- Comment choisir vos placements?
- Comment choisir avec qui investir?

De plus, la série de brochures sur les assurances a été mise à jour.

Orientation gouvernementale 5

Répondre aux changements démographiques

Réseau des spécialistes en éducation financière

L'Autorité a animé le réseau québécois en éducation financière. Notre 3^e *Journée éducation financière* a réuni les principaux spécialistes et organisations qui œuvrent en éducation financière. L'Autorité s'efforce ainsi d'assurer un rôle de leader dans le domaine au Québec.

De plus, l'Autorité a créé une section dédiée aux spécialistes en éducation financière sur son site Web. Cette section permet d'avoir accès au réseau québécois d'organismes et de spécialistes en éducation financière. Elle permet d'informer sur les événements et les outils d'apprentissage couvrant tous les secteurs des finances personnelles. Les spécialistes sont invités à y contribuer en faisant part de leurs initiatives et aussi, en collaborant à une Infolettre sur l'éducation financière.

Orientation gouvernementale 7

Sauvegarder et partager le patrimoine collectif

Objectif gouvernemental 23

Intensifier la coopération avec les partenaires nationaux et internationaux sur des projets intégrés de développement durable.

Objectif organisationnel 8

Être ardent promoteur des principes de développement durable auprès des pairs.

Action 8

Promouvoir et mettre en place avec ses pairs un projet qui prend en compte la démarche de développement durable.

INDICATEUR 1 / Action 8

Nombre de projets avec ses pairs prenant en compte la démarche de développement durable.

CIBLE D'ICI 2013

Un projet d'ici 2013

- | | |
|--|---|
| Poursuivi ☒ | Geste
Sensibiliser ses pairs au développement durable. <ul style="list-style-type: none">• Le comité organisateur de la réunion du printemps 2012 du CCRRA (Conseil canadien des responsables de la réglementation d'assurance) a mis en place de nombreuses pratiques écoresponsables afin de limiter l'impact environnemental de l'évènement. |
| Poursuivi ☒ | Geste
Élaborer un projet pancanadien (ou international) prenant en compte la démarche de développement durable. |
| Poursuivi ☒ | Geste
Concrétiser un projet pancanadien (ou international) prenant en compte la démarche de développement durable. |
| Poursuivi ☒ | Résultat |

Résultats 2011-12

Indicateur 1 / Action 8 : Nombre de projets avec ses pairs prenant en compte la démarche de développement durable.

Du 22 au 23 mars 2012, l'Autorité a accueilli la réunion du printemps du CCRRA (Conseil canadien des responsables de la réglementation d'assurance) qui regroupe 14 organismes canadiens. Toutes les provinces canadiennes y étaient représentées, de même que le Gouvernement fédéral.

Dans le cadre de l'organisation de cette conférence, l'Autorité des marchés financiers, organisme hôte de l'évènement, a mis en place plusieurs pratiques écoresponsables afin de limiter l'impact environnemental de l'évènement.

Orientation gouvernementale 7

Sauvegarder et protéger le patrimoine collectif

- **CHOIX DU LIEU DE L'ÉVÉNEMENT ET DU LIEU D'HÉBERGEMENT**

Le comité organisateur de la réunion du printemps 2012 du CCRRA a choisi le Fairmont Château Frontenac de Québec pour tenir cette conférence. Il avait aussi réservé une section de chambres pour héberger la majorité des participants (90 %).

Mentionnons que les établissements canadiens de la chaîne hôtelière Fairmont ont été les premiers à lancer, en 1990 le Partenariat environnemental, assorti d'un engagement pour réduire l'impact de leurs opérations sur l'environnement. Le Partenariat environnemental de Fairmont cible notamment les améliorations apportées à la gestion des déchets, à la durabilité et à la conservation de l'eau et de l'énergie et se matérialise, entre autres, par la redistribution d'articles ménagers et de nourriture à ceux qui sont dans le besoin et à l'utilisation d'énergie « verte ». ¹

- **RÉUTILISATION DU MATÉRIEL DE SIGNALISATION**

Les bannières ou affiches ont été imprimées en quantité suffisante, sans générer de surplus, certaines bannières ont été déplacées et réutilisées lorsque la situation le permettait.

- **DOCUMENTATION**

Toute la documentation a été transmise sous forme électronique avant la tenue de l'événement de sorte qu'aucun document papier n'a été distribué au cours des conférences.

- **DISTRIBUTION DE LA NOURRITURE EN SURPLUS**

Lorsque la situation le permettait, la nourriture supplémentaire non touchée, mais toujours comestible a été distribuée auprès d'organismes de bienfaisance.

Outre ces considérations écoresponsables, des consultations se sont poursuivies dans le but de resserrer la réglementation en assurance :

- Le CCRRA a poursuivi sa consultation auprès de l'industrie, en ce qui concerne le commerce électronique des produits d'assurance. Un document de réflexion a été produit dans le but d'alimenter les discussions sur l'utilisation des médias électroniques pour la promotion, la distribution et la mise à jour des produits d'assurance.
- Le CCRRA a approuvé les documents traitant sur « Le réseau de distribution des agences générales du secteur de l'assurance-vie » aux fins de consultation. On y abordait les pratiques exemplaires que les assureurs devraient suivre pour conclure des contrats avec les agences générales.

¹ Source : <http://www.fairmont.fr/corporate-responsibility/environment/>

Orientation gouvernementale 8

Favoriser la participation à la vie collective

Objectif gouvernemental 25

Accroître la prise en compte des préoccupations des citoyens dans les décisions.

Objectif organisationnel 9

Encourager la participation des citoyens aux consultations publiques.

Action 9

Améliorer la communication et les démarches de consultation publique.

INDICATEUR 1 / Action 9

Tenue d'au moins une consultation destinée spécifiquement au public d'ici 2012.

Complété ☒ Résultat

Geste

Poursuivi ☒ Recourir à des audiences publiques.

Geste

Poursuivi ☒ Rendre compte des consultations publiques.

Geste

Poursuivi ☒ Améliorer l'offre de services en ligne.

Ex. : Ajout d'une section sur le Web portant sur les bourses, chambres de compensation, organismes d'autoréglementation et autres entités similaires.

Résultats 2011-2012

Indicateur 1 / Action 9 : Tenue d'au moins une consultation destinée spécifiquement au public d'ici 2012.

Par l'entremise de consultations publiques, l'Autorité des marchés financiers invite les intervenants du secteur financier et les consommateurs, à donner leur opinion sur différents sujets touchant notamment la réglementation des marchés financiers au Québec. Ainsi, ces consultations publiques permettent à l'Autorité de considérer les commentaires de chacun avant d'adopter certaines mesures réglementaires. Les consultations publiques menées par l'Autorité sont diffusées sur son site Web et l'ensemble de la documentation afférente y est mise à jour au gré de l'évolution de chaque dossier.

Au cours de l'année 2011-2012, plus de 57 consultations publiques ont été tenues par l'entremise du Web (délai de consultation variant en général de 30 à 60 ou 90 jours selon le cas).

Par ailleurs, l'Autorité a tenu une audience publique les 24 et 25 novembre 2011 dans le cadre de la demande liée à l'acquisition du Groupe TMX Inc. par la Corporation d'Acquisition Groupe Maple.

Orientation gouvernementale 9

Prévenir et réduire les inégalités sociales et économiques

Objectif gouvernemental 28

Accroître la participation à des activités de formation continue et la qualification de la main-d'œuvre.

Objectif organisationnel 10

Maintenir les qualifications de son personnel.

Action 10

Maintenir les qualifications de son personnel.

INDICATEUR 1 /Action 10

Pourcentage de la masse salariale consacré aux activités de formation.

CIBLE D'ICI 2013

Maintenir le pourcentage actuel.

Poursuivi ☒

Geste

Offrir des formations adaptées aux besoins du personnel.

Geste

Poursuivi ☒

Améliorer l'offre de services de formation.

Résultats 2011-2012

INDICATEUR 1 /Action 10 : Pourcentage de la masse salariale consacré aux activités de formation.

Au 31 décembre 2011, le pourcentage de la masse salariale consacré aux activités de formation s'établit à 3.00 % contre 2.35 % au 31 décembre 2010 et 1.36 % au 31 décembre 2009.

L'augmentation des sommes consacrées à la formation en 2011 s'explique entre autres par la formation offerte aux inspecteurs et enquêteurs. Un plan de formation formel et structuré a été mis en place pour encadrer et former les employés touchés par cette formation, ce qui s'est traduit par près de 2 878 heures de formation dispensées à 47 participants.

En 2011-2012, le portail de formation « Espace développement » a poursuivi son évolution, un nouveau module « centre carrière » est maintenant accessible pour l'ensemble du personnel. Ce module est une fenêtre ouverte sur le profil de carrière, il contient les informations reliées au curriculum vitae et au profil de carrière des employés.

Dans le but d'offrir des formations adaptées aux besoins du personnel, la Direction de la formation et du développement organisationnel a organisé des rencontres de priorisation des besoins annuels en formation avec tous les gestionnaires de l'Autorité.

Des partenariats ont été créés avec des secteurs à l'interne afin de développer des formations favorisant l'apprentissage des employés envers une expertise donnée. À titre d'exemple, soulignons la création d'un Webinaire intitulé « Introduction aux instruments dérivés ».